

Rapport – Conseil d'administration du 28 novembre 2017

Par Samuel Cossette et Nadia Lafrenière

Aux étudiantes et étudiants de l'UQAM,

Parité dans les distinctions *honoris causa* de l'UQAM

En début de session, le Conseil d'administration avait accordé trois doctorats *honoris causa*. Ces trois distinctions ont été remises à des hommes. Une autre a un peu plus tard été remise à Louise Lecavalier. Suite aux trois premiers doctorats honorifiques, nous avons demandé conjointement à Nathalie Maillé (membre externe) d'avoir un portrait global de la parité homme-femme dans les distinctions honorifiques de l'UQAM. Nous avons reçu au dernier CA les informations demandées, [que vous pouvez consulter ici](#).

Sur 120 distinctions honorifiques, 25 ont été remises à des femmes, soit 21%. Ce pourcentage est le même dans les cinq dernières années (6 distinctions à des femmes sur 29 au total). Le Conseil d'administration s'est rapidement entendu pour mettre en place des actions afin d'atteindre à l'avenir une parité, dans l'objectif de "corriger un biais systémique", comme l'a exprimé le recteur. Les actions concrètes à ce propos ne sont pas encore développées, mais nous nous assurerons de faire un suivi.

Fin du mandat de René Côté, vice-recteur à la vie académique

Le recteur nous a appris que René Côté, actuellement vice-recteur à la vie académique, ne souhaitait pas solliciter un deuxième mandat à son poste, qu'il occupera donc jusqu'en janvier prochain. D'ici à ce que son successeur soit nommé (suite à une consultation des professeur.e.s, notamment), c'est Magda Fusaro qui occupera son poste par intérim, en plus d'être vice-rectrice aux systèmes d'information par intérim et rectrice. Une résolution à cet effet devrait être adoptée lors de la prochaine réunion du CA.

Nominations

Quelques étudiant-e-s ont été nommé-e-s sur des comités institutionnels. Les voici:

Commission des études

Olivier Grondin, pour l'Association facultaire étudiante de science politique et droit

Comité à la vie étudiante

Jean-Christophe Signori-Charbonneau et Virginie Robert (substitut), pour l'Association facultaire étudiante de science politique et droit.

Comité institutionnel d'application de la Politique en matière d'environnement
Béatrice Drolet, pour l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion
Valérie Picotte, pour l'Association facultaire étudiante des arts
Issa Moussa, pour les groupes étudiants reconnus
Au plaisir de travailler avec vous!

Notons également que Benoit Bazoge a été nommé doyen intérimaire de l'École des sciences de la gestion

Système d'information de gestion des études

Le projet d'ampleur adopté lors de la dernière réunion était certainement celui de réforme du système d'information de gestion des études (SIGÉ). Il s'agit de l'ensemble des systèmes informatiques, logiciels et bases de données exploités par l'université pour traiter les informations des étudiant.e.s et diplômé.e.s de l'université. Construit pièce par pièce au fil des nouveaux besoins de l'université et sur une période de quarante ans, il contient plus de 360 logiciels qui communiquent difficilement entre eux et dont la durée de vie de plusieurs est terminée.

Plutôt que de modifier les composantes problématiques chaque fois, il a été décidé de concevoir un nouveau système entièrement repensé pour correspondre aux besoins actuels et futurs de l'université. Celui-ci ne sera pas déployé d'un seul coup, mais bien par morceaux pour assurer la transition avec le système actuel et en commençant par les systèmes les plus urgents à remplacer.

La solution retenue pour ce logiciel n'est pas l'achat d'un logiciel créé par une firme extérieure (ce qui est très coûteux et qui a déjà été un échec à l'UQAM entre 2006 et 2009), mais plutôt le développement à l'interne d'une solution maison conçue spécifiquement pour satisfaire les besoins de l'université. Le coût d'un tel projet est de 19,45 M\$, sommes dont l'UQAM dispose déjà, et celui-ci sera réalisé sur un horizon de 10 ans.

Une fois le projet terminé et implanté, l'UQAM souhaiterait le rendre complètement accessible aux autres universités, à la manière d'un logiciel libre, si elle en a l'autorisation par le ministère de l'Éducation.

[Vous pouvez voir le projet complet ici.](#)

Nous avons salué le choix de faire le projet à l'interne, de l'offrir ultérieurement comme logiciel libre pour qu'il soit utilisable par les autres universités, et que la vice-rectrice ait pris l'initiative de refondre le système actuel, qui comportait de plus en plus de lacunes. Plus optimistes que les autres membres du CA, nous ne sommes pas outre mesure préoccupés par le niveau de risque « maximal » que présente ce projet, et au contraire heureux et heureuse de voir des actions prises à ce niveau.